



Paris, le 12 novembre 2019

## **La Banque de France et la Monetary Authority of Singapore renforcent leur coopération financière**

**La Banque de France et la Monetary Authority of Singapore (MAS) ont annoncé conjointement aujourd'hui qu'elles allaient approfondir leurs liens financiers et promouvoir une coopération plus étroite dans différents domaines.**

### **La Banque de France ouvre à Singapour une deuxième implantation à l'étranger**

Début 2020, la Banque de France ouvrira une implantation en Asie, localisée à Singapour. Ce sera la deuxième implantation de la Banque de France à l'étranger, après l'ouverture des bureaux de New York en 2010. Reflétant la place croissante de l'Asie au sein de l'économie et des marchés financiers, la Banque de France développe sa présence dans la région.

L'implantation de la Banque de France à Singapour vise à assurer un suivi renforcé des économies et des systèmes financiers asiatiques, et à développer des échanges de proximité avec les banques centrales et les autorités financières de la région Asie-Océanie. La Banque de France installera également une salle des marchés afin d'augmenter sa capacité opérationnelle pour mieux accompagner les entités du secteur officiel international sur les fuseaux horaires asiatiques.

### **L'ACPR, la Banque de France et la MAS signent un accord de coopération afin de renforcer la coopération en matière de cybersécurité**

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), la Banque de France et la MAS vont signer un accord de coopération visant à renforcer leur collaboration en matière de cybersécurité, par le biais d'un partage régulier d'informations concernant les cyber-incidents et les renseignements relatifs aux menaces. L'accord de coopération permettra également des échanges de personnel destinés à approfondir les relations de travail et l'apprentissage mutuel. La signature de l'accord de coopération interviendra en marge du Singapore FinTech Festival and Singapore Week of Innovation and TeCHnology (SFF x SWITCH) 2019.

François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France, a déclaré : « la MAS entretient une relation très étroite et de très bonne qualité avec la Banque de France et l'ACPR. Pour preuve, notre présence, cette année encore, au Singapore FinTech Festival, avec les start-ups que nous soutenons. L'ouverture prochaine d'une implantation permanente à Singapour sera une étape essentielle du

renforcement de notre lien avec le continent asiatique, ce qui est extrêmement important dans le contexte actuel de mondialisation ».

M. Ravi Menon, Directeur général de la MAS, a déclaré : « Nous sommes très heureux que la Banque de France installe une implantation à Singapour. La Banque de France rejoint une communauté grandissante de banques centrales, de fonds souverains et de fonds de pension qui ont décidé d'implanter leurs bureaux à Singapour afin de pouvoir mieux appréhender les évolutions économiques et financières en Asie. L'accord de coopération en matière de cybersécurité entre l'ACPR, la Banque de France et la MAS est une étape importante dans le renforcement de la coopération transfrontière et dans la lutte contre les cyber-risques ».

\*\*\*

### **À propos de la Banque de France**

La Banque de France (BDF), membre de l'Eurosystème, est une institution indépendante dont les trois grandes missions sont la stratégie monétaire, la stabilité financière et le service économique à la collectivité. Elle contribue à la définition de la politique monétaire de la zone euro et assure sa mise en œuvre en France. Elle est chargée de la supervision des banques et des sociétés d'assurance et de la prévention des risques. Elle offre également un large éventail de services économiques aux entreprises et aux particuliers.

### **À propos de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution**

Adossée à la Banque de France, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) est l'autorité administrative chargée de la supervision du secteur bancaire et du secteur de l'assurance ainsi que de la préservation de la stabilité financière. L'ACPR est également chargée de la protection des clients des établissements supervisés et de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Elle dispose également de pouvoirs de résolution.

### **À propos de la Monetary Authority of Singapore**

Banque centrale de Singapour, la Monetary Authority of Singapore (MAS) a pour mission de favoriser une croissance économique soutenue et non inflationniste par le biais de la conduite de la politique monétaire et d'une surveillance et d'une analyse macroéconomiques approfondies. Elle gère le taux de change du dollar de Singapour, les réserves de change officielles ainsi que la liquidité du secteur bancaire. En tant qu'autorité de surveillance financière intégrée de Singapour, la MAS contribue à la solidité du secteur des services financiers grâce à la surveillance prudentielle de toutes les institutions financières établies à Singapour – banques, compagnies d'assurance, intermédiaires sur les marchés de capitaux, conseillers financiers et bourses. Elle est également responsable du bon fonctionnement des marchés financiers, des règles de bonne conduite et de l'éducation des investisseurs. La MAS collabore avec le secteur financier pour promouvoir Singapour en tant que centre financier international dynamique. Elle favorise le développement des infrastructures, l'adoption de technologies et le renforcement des compétences dans le secteur financier.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à :

Banque de France  
Service de la Communication externe et digitale  
Tél : +33 (0)1 42 92 39 00  
Courriel : [presse@banque-france.fr](mailto:presse@banque-france.fr)

Monetary Authority of Singapore  
Casie Eng  
Assistant Director (Communications)  
Tél : +65 6422 5428  
Courriel : [casie\\_eng@mas.gov.sg](mailto:casie_eng@mas.gov.sg)